

DECRET N° 94-409 du 30 Novembre 1994

Chargeant Monsieur Marius FRANCISCO,  
Ministre de la Culture et des Commu-  
nications de l'intérim de Monsieur  
Aurélien HOUESSO, Ministre de l'Energie  
des Mines et de l'Hydraulique pour  
compter du 30 Novembre 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E

Article 1er.- Pour compter du 30 Novembre 1994, Monsieur Marius FRANCISCO, Ministre de la Culture et des Communications est chargé de l'intérim du Ministre de l'Energie des Mines et de l'Hydraulique pendant l'absence de Monsieur Aurélien HOUESSO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 30 Novembre 1994

Pour le Président de la République, le Ministre  
d'Etat à la Présidence de la République, chargé  
de la Coordination de l'Action Gouvernementale  
et de la Défense Nationale,



Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 SGG 4 MEMH-MCC 6  
Autres Ministères 18 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-